

ABONNEMENTS

SUISSE

1 an fr. 5.—
6 mois > 2.50
3 mois > 1.25
1 mois > 0.45

ETRANGER

Le port en sus

ANNONCES

10 centimes la ligne ou son espace

Offres et demandes d'emplois, gratuites pour tous les abonnés

Les PETITES ANNONCES au-dessous de 6 lignes, 75 centimes pour trois insertions.

LA SENTINELLE

ET LE
COURRIER
JURASSIEN

JOURNAL ÉCONOMIQUE & SOCIAL
ORGANE DU PARTI SOCIALISTE

PARAISANT A LA CHAUX-DE-FONDS LE MERCREDI ET LE SAMEDI

Rédaction et Administration: Rue de la Serre 35 a, LA CHAUX-de-FONDS

Travailleurs de tous les pays, unissez-vous et aimez-vous.

L'affaire Beck, machination! complot!

Il n'était jusqu'à ce jour jamais entré dans mon idée d'utiliser *La Sentinelle* comme arme défensive contre des attaques ou des manœuvres dirigées contre ma personnalité.

Dans les circonstances actuelles je m'y vois contraint, que mes lecteurs me le pardonnent!

Il s'agit pour moi de relever le gant que m'a lancé, vendredi 12 courant, à l'audience du tribunal d'arrondissement, le célèbre *avocat* Lehmann dans le but de blanchir son client A. Beck, fabricant de boîtes d'or à tous titres.

M. Lehmann m'a accusé d'avoir ourdi machinations et complots machiavélistes pour perdre le plus parfait honnête homme, A. Beck!

Il est avéré que le métier d'avocat consiste exclusivement à faire passer blanc pour noir et vice-versa, ce n'est donc pas à l'avocat que je répondrai, il a fait son triste métier, a réussi, tant mieux!

C'est à mes amis, aux nombreuses connaissances qui ont assisté aux débats du procès; c'est à mes camarades ouvriers, à l'estime desquels je tiens, que j'adresse les explications ci-dessous:

En 1899, alors que j'étais ouvrier chez Beck, je fus nommé caissier du syndicat ouvrier des fabriques de boîtes or. (Ce même poste avait été occupé dans un syndicat analogue par A. Beck avant qu'il fut patron). Dès le début de ma charge, Beck usa de tous les moyens, sinon pour me faire remplir mes fonctions et me faire user de mon influence au sein du syndicat à sa guise et trahir mes collègues, du moins pour me faire abdiquer la cause qui m'était chère.

Menaces, promesses, me laissèrent indifférent, je fis mon devoir au sein du dit syndicat, ce que voyant, Beck s'irrita de plus en plus contre moi; un contrat de deux ans l'empêcha cependant de me renvoyer de chez lui.

Suivant l'exemple de leurs employés, les patrons des fabriques de boîtes d'or s'unirent à leur tour; dans quel but? Ces messieurs, par les agissements qui ont immédiatement suivi la date de leur cohésion, ont fait voir qu'ils ne s'étaient unis que pour mieux résister aux modestes et justes revendications de leurs employés.

Ont-ils profité de l'occasion pour établir l'usage des porte-charnières utilisés par Beck à cette époque? Eux seuls le savent.

De ces faits, on se représentera facilement la situation dans laquelle se trouvait un ouvrier zélé de son syndicat chez un patron acharné à démolir celui-ci; on comprendra les scènes auxquelles donnait lieu cette constante opposition.

Parmi les menaces qui me furent prononcées par Beck, l'une était trop grave pour que je ne m'armasse pas contre son exécution: Mon patron pouvait, de par une convention passée entre MM. les fabricants de boîtes or, empêcher n'importe lequel de ses collègues de m'embaucher si lui n'était pas d'accord. Ces messieurs avaient jugé bon de rétablir en petit l'âge de la glèbe, glèbe à laquelle nous autres serfs nous étions attachés, puisque les seigneurs Beck et consorts pouvaient nous tenir enfermés dans leurs usines par la menace de nous appliquer la guillotine sèche au moment où nous sortirions de chez eux.

« Attendez, disait Beck à qui voulait l'entendre, quand Vallotton sortira de chez moi, je me charge de le faire crever de faim. Et pour jouir plus vite de ce spectacle: voir un de ses ennemis souffrir de la faim, Beck mit tout en œuvre pour hâter mon départ de chez lui. C'est ainsi qu'il imagina les mille tiraillements que j'ai dû subir et qui, finalement, me lassèrent et me dégoûtèrent au point que je n'hésitai plus à demander la rupture de mon contrat.

Beck ne fit pas d'opposition, son désir s'accomplissait, il allait pouvoir me tenir; mais il avait compté sans son homme.

Lorsque Beck jura de me faire crever de faim, il ne me fallut pas un grand effort cérébral pour concevoir le moyen de l'en empêcher.

Beck introduisait dans ses boîtes d'or bas des porte-charnières à un titre bien inférieur à celui de la boîte; je me procurai un échantillon de cette matière que l'avocat Lehmann qualifiait de cuivre dans certaines circonstances de sa plaidoirie et d'or dans d'autres circonstances, accompagnant ce mot or d'un geste et d'une mimique tels que l'on pouvait croire, en le regardant, qu'il tenait entre le pouce et l'index, une des plus précieuses perles de la création. Somme toute, cette matière cuivre ou or représentait une valeur de moins de 10 cent.

Et mon intention, en gardant par devers moi ce bout de métal, était bien simple: Si Beck réussissait à me faire souffrir de manque de travail après être sorti de chez lui, en un mot, s'il m'empêchait de trouver une place, je lui empêchais à mon tour de réaliser les jolis bénéfices qu'il faisait par l'introduction des pièces en question dans ses boîtes or bas.

Au moment où je pris congé de Beck, je lui donnai de vive voix à entendre que s'il mettait ses menaces à exécution, c'est moi qui le ferais marcher. Et je l'aurais fait; Beck me connaissait assez pour savoir qu'en l'occurrence, je ne prononçais pas des paroles en l'air.

Si bien que Beck ne m'empêcha pas de trouver de l'embauche, j'entrai à quelques temps de là dans une place avec même rétribution.

Par plusieurs amis, auxquels je demandai conseil au sujet de la pièce à conviction, il me fut répondu: garde ce bout de métal, comme un jour ou l'autre les voleurs se font toujours prendre, tu pourras, si Beck tente d'échapper à la loi, t'en servir pour aider la justice à accomplir son œuvre. Et c'est fort de ce principe que je conservai pour le moment ou l'institution spéciale chargée de veiller au bon renom de notre industrie (comme dit M. le procureur général), découvrirait la fraude qu'il était de son devoir de découvrir!

Deux ans et quatre mois se passèrent pendant lesquels je défie qui que ce soit de dire que je fis n'importe quelle démarche contre Beck.

La séquestration du talon cuivre n'avait pas été entourée de mystère, beaucoup de mes camarades boîtiers savaient par moi-même que je possédais un échantillon de la matière qu'introduisait Beck dans ses boîtes or bas, il était facile par ce fait, à qui voulait rechercher la vérité de la découvrir. Il y a deux mois environ, M. Ch. Ducommun se présenta à mon bureau.

— Est-il vrai me dit-il que vous possédez un porte-charnière venant de chez Beck.

— Oui.

— Le porte-charnière n'est pas à un titre bien inférieur au titre le plus bas avec lequel on confectionne des boîtes?

— J'en ai la conviction et c'est ce qui vous explique la présence de cette pièce chez moi.

— Dans ce cas, vous aurez l'obligance de répéter ce que vous me dites au bureau du contrôle, je vais dénoncer les infractions à la loi commises par Beck.

En effet, le lendemain je fut appelé au bureau du Contrôle par téléphone.

Je répondis aux questions qui me furent posées par M. Frossard, en présence de M. le président du contrôle.

La pièce que j'avais déclaré posséder me fut demandée, j'allai la chercher chez moi et la déposai entre les mains de M. le commissaire fédéral Frossard. Peu de temps après Beck était arrêté.

Et voilà, sur mon honneur, toute la part que j'ai prise aux complots et aux

machinations ourdis contre le plus parfait honnête: A. Beck! J'ai consacré à ces imaginaires complots une heure en tout, soit un quart d'heure lors de la visite de M. C. Ducommun à mon bureau, visite que je n'avais pas sollicitée un quart d'heure au Bureau de contrôle et une demi-heure pour rechercher les adresses de mes anciens camarades chez Beck, adresses qui m'étaient demandées par M. Frossard.

Je nie catégoriquement avoir rempli le rôle de dénonciateur dans cette affaire je déclare formellement que, si en son temps, Beck m'avait poussé à bout, j'aurais su mener la chose de façon à ce qu'à l'issue du procès la population dans sa presque totalité ne soit pas indignée d'un jugement comme c'est le cas aujourd'hui. Ce n'eut pas été alors la faconde avocassière d'un Lehmann qui aurait réussi à blanchir Beck.

Deux ans et demi se sont écoulés; pendant une si longue période la rancune et la haine que j'étais en droit de ressentir contre Beck, ont fait place à un simple dégoût de ce personnage.

Si la pilule qu'il s'agissait de faire avaler au jury a été pétrie et roulée sur mon dos, je n'en éprouve aucun ressentiment puisque cela a contribué à rendre un père à ses enfants, un époux à sa femme, un patron à ses ouvriers; et que d'autre part, dans la société de ces Messieurs, un de plus ou un de moins ne tire pas à conséquence.

Je me permettrai cependant de revenir dans les colonnes de *La Sentinelle*, sur quelques particularités du procès; j'ai bien le droit, après avoir rempli le rôle de tête de Turc au cours des débats de me payer cette petite satisfaction, d'autant plus qu'il y a d'autres points dans cette affaire que ceux qui me touchent personnellement méritant d'être relevés.

V. VALLOTON.

Le monde bourgeois.

Le surmenage de miss Roosevelt. — Un journal américain, le *Morning Leader*, publie, à l'appui de l'activité que dépense, Mlle Alice Roosevelt, la charmante fille du président des Etats-Unis, des chiffres édifiants. En quinze mois, paraît-il, Mlle Roosevelt, a pris part à 408 dîners, sans compter 680 thés et 271 réceptions. Elle est allée à 171 bals, et a serré la main à 32,000 personnes.

On conçoit qu'un tel surmenage ait exercé une influence fâcheuse sur la santé de Mlle Roosevelt. Pour la première fois depuis que son père est au pouvoir, elle va, paraît-il prendre un peu de repos, d'ordre de la Faculté.

Elle est à plaindre la pauvre...

Mouvement professionnel

Berne. — Le gouvernement vient d'interdire tout rassemblement démonstratif ouvrier dans les rues de Berne. Tout homme qui cherchera à empêcher un autre de travailler sera immédiatement arrêté. Les étrangers qui enfreindront cette décision seront expulsés. Le comité de l'Union ouvrière et le Secrétariat ouvrier ont convoqué une assemblée des ouvriers en bâtiment pour discuter la mesure du « lock out » prise par les patrons entrepreneurs.

Cette fois-ci ce sont les patrons qui déclarent la grève générale; les autorités devront donc, si elles veulent rester logiques, défendre à tout patron de rouvrir les chantiers et ateliers après trois jours resp. quinze jours de suspension de travail et les rendre responsables des frais et de la misère, vu que ce sont eux, les patrons, qui ont cherché ou fait venir les ouvriers, afin de réaliser de gros bénéfices en exploitant la chair humaine.

Ou bien la ville de Berne entend-elle payer la casse pour le bon plaisir des patrons, qui refusent de payer l'ouvrier 48 cent. l'heure sur la place de Berne?

— Les ouvriers cordonniers viennent de commencer un mouvement de salaire.

Menuisiers. — La chambre syndicale des ouvriers menuisiers de Genève fait insérer la note suivante :

« Il fut fait en 1898 un tarif visant les conditions de travail entre ouvriers et patrons. La durée de validité du présent tarif fut de cinq ans. Mis en vigueur le 1^{er} janvier 1899, il expire le 31 décembre 1903.

En conséquence, nous conformant à la loi sur les conflits, nous en avisâmes MM. les patrons un an à l'avance, soit au mois de décembre 1902. Il nous est parvenu, peu de temps après, une lettre de la chambre syndicale des patrons nous accusant réception de la nôtre et nous demandant nos revendications afin de nommer des deux parts une commission d'enquête.

Il leur fut envoyé la lettre suivante le 3 mars 1903, à laquelle il ne nous est parvenu, jusqu'à ce jour, aucune réponse :

« Nous venons, en réponse à votre lettre du 7 janvier 1903 et conformément à votre désir, vous faire connaître nos

décisions prises en notre dernière assemblée ainsi qu'il suit :

1. Abolition du travail aux pièces et conséquemment de tout marchandage, soit à l'atelier ou à la pose.

2. Journée de neuf heures et minimum de 0,60 cent. l'heure.

3. Syndicat obligatoire.

4. Règlement des déplacements comme suit : de 1 à 3 km., 0,50 par jour; de 3 à 5, fr. 1; de 5 à 10, fr. 1,50; pour les distances au-dessus, tous les frais à l'entière charge du patron.

5. Que toute heure faite en plus de la journée normale de neuf heures soit augmentée de 1/3 jusqu'à 10 h. du soir et doublée au-delà.

6. Que l'outillage fourni par l'ouvrier, soit assuré par le patron.

A l'effet de la bonne entente que nous désirons, veuillez nommer votre commission pour s'entendre avec la nôtre. Recevez, etc.

Certains de la légitimité de nos revendications qui ont pour but d'améliorer notre situation devenant de plus en plus mauvaise devant la trop grande production, nous sommes prêts à nommer une commission chargée de les discuter avec les patrons, aussitôt que ceux-ci auront fait de même.

[Chambre syndicale des ouvriers menuisiers du canton de Genève.

Le Monde Socialiste

Allemagne. — *L'empereur et les socialistes.* — Un télégramme de Berlin au *Morning Leader* dit que les socialistes d'une ville des environs de Wiesbaden avaient organisé un meeting, mais les autorités l'ont défendu. En raison de la présence de l'empereur à Wiesbaden, on ne leur permit de tenir ce meeting ni dans une salle ni en plein air. Aucun meeting socialiste ne peut être tenu dans un rayon à dix milles de l'empereur.

Races et classes. — Ce qui se passe actuellement en Russie semble démontrer que la solidarité de classe l'emporte sur l'affinité raciale. On vient de constater, en effet, que dans la crise que traversent les juifs russes, les rabbins et la haute société juive ont pris le parti de la police contre les juifs socialistes. A Odessa, les rabbins ont sommé tous

Il en était tout autrement pour ces ouvriers, sortis des classes inférieures. Ils appréciaient l'instruction par le fait même qu'on les avait privés de ce bien, précieux entre tous.

La fête arriva à sa fin, sans être troublée, et tous, jeunes et vieux, retournèrent au travail.

La politique ne chômait pas à l'Union ouvrière. Au printemps eurent lieu les élections. Les ouvriers avaient présenté l'étudiant plein de zèle et d'éloquence dont nous avons parlé, mais ils échouèrent. On nomma à sa place un petit patron prétentieux et arrogant, pour représenter l'industrie. Toujours est-il que l'étudiant obtint un nombre de voix considérable. L'élu n'était autre que le patron de Fritz, membre d'une société ouvrière.

Le bonhomme sentit croître en lui l'orgueil de sa charge. Le coq n'est pas moins fier des plumes de sa queue. Il commença à se donner des airs d'importance et à porter haut la tête. Il se mit à pérorer, mais sa parole ne rappelait en rien le chant du coq, au soleil levant, symbole frappant des droits du peuple, éclatant à la première lueur de l'aube sociale.

Les franches allures de Fritz déplurent souverainement à sa majesté monsieur le conseiller en souquenille de potier, et,

les bien pensants de dénoncer les juifs socialistes et de les livrer à la police. Beaucoup de ces malheureux se sont laissé entraîner; un père a même dénoncé sa propre fille qui a été jetée en prison aussitôt. Il paraît malheureusement que les sionistes, qui insistent tant sur le caractère humanitaire de leur programme, se sont laissé embrigader par les jaunes, dirigés par la police, et leur ont prêté main-forte contre les juifs-socialistes assemblés le 1^{er} mai.

Bons procédés

Nous lisons dans le *Grütli* :

C'est de l'instructeur trompette de la 1^{re} division que nous voulons parler. Ce monsieur, chargé par ses fonctions d'instruire les recrues trompettes, de les initier aux beautés du règlement de service et de les assouplir à la discipline, a trouvé une méthode que nous ne croyons pas devoir être tenue secrète.

L'adjudant Meystre, lorsqu'un de ces jeunes gens n'exécute pas un passage de musique à sa satisfaction, le lui fait recommencer, et lorsqu'arrive la note discordante, un coup de poing dans le pavillon de l'instrument met bien vite le récalcitrant à l'unisson. Quelquefois il y a une dent cassée ou une lèvre fendue, mais personne n'ose se plaindre.

D'autre fois, au milieu de l'exécution d'un morceau, il se précipite sur un musicien, se saisit de son cahier de musique et lui en frappe le visage. Je ne veux pas abuser de ces colonnes pour vous citer les mots qui accompagnent les excès peu musicaux de ce monsieur. Une seule phrase que nous avons retenue suffira pour édifier nos lecteurs : « Tant têtus que vous soyez, je finirai par vous dompter ou vous crèverez... »

Et dire qu'aucun de ces jeunes gens à qui s'adressaient ces paroles n'a su faire remettre à l'ordre ce brutal instructeur.

Il y a des sociétés protectrices des animaux, faudra-t-il en arriver à créer des sociétés protectrices du soldat ?

M. le colonel Wasmer serait bien aimable de nous répondre sur ce point délicat.

un beau jour, le jeune homme reçut l'ordre sommaire d'avoir à faire son paquet.

Ce soir-là, en sortant du local de l'« Union », il passa chez sa Lisette, qui parut peu touchée du renvoi qui le frappait. Elle avait plus envie de rire que de pleurer, ce fut avec une compassion mal déguisée qu'elle lui dit :

— Bien dommage pour toi ! Cela me fait de la peine.

Fritz lui exprima son intention de chercher du travail dans la même ville. Loin de lui faire plaisir, cette proposition la laissa quelques instants pensive. Enfin elle agita son trousseau de clefs sur son tablier blanc, et d'un air inquisiteur :

— Est-ce vrai ce que l'on dit de toi ? Stupéfait, Fritz regarda fixement dans les yeux la jeune fille. Pour la première fois, il fut surpris de découvrir, au fond de ses pupilles sombres et dilatées, le rayon vert, que seul possède l'œil des chats.

— Oui continua-t-elle, tu es un de ces fameux internationalistes. Je ne sais pas ce que c'est, mais je présume que ce sont ces malandrins, qui ont fait le scandale, il n'y a pas longtemps.

D'étonnement, Fritz ne sut quelle contenance faire. Il rompit l'entretien, et rentra à la maison pour souper. Son intention était de prendre des informations sur la jeune fille. La nuit tombait.

Chronique Locale

Souscription pour venir en aide à notre ex-imprimeur Marquis condamné par les juges de Porrentruy à une forte amende pour avoir imprimé sur notre ordre dans La Sentinelle, un article où l'intention de calomnier a été reconnue.

Listes précédentes	Fr. 61.—
Collecte faite entre un groupe de sans-travail de Porrentruy pour venir en aide à Schwartzlin le millionnaire	» 3.35
Deux âges réunis 115 ans	» 1.15
Pour lustrer l'honneur terni d'un millionnaire	» 1.—
Divers compagnons et une régleuse	» 1.—
En l'honneur (Sic) du négrier Schwartzlin	» 0.50
V. V. pour que Schwartzlin suive de plus près le corbillard des pauvres	» 0.50
Total à ce jour	Fr. 68.50

La souscription continue et nous la recommandons chaleureusement à tous les ennemis de l'injustice.

Les sommes les plus minimes sont reçues au bureau de « LA SENTINELLE » et chez Pierre Nicol fils, à Porrentruy.

Inspection d'armes et d'habillement en 1903. — L'inspection d'armes et d'habillement prévue par l'article 157 de la loi sur l'organisation militaire du 13 novembre 1874, aura lieu en 1903, aux jours ci dessous désignés :

La Chaux-de-Fonds, au Stand des Armes-Réunies.

3 août, 8 h. matin, classé d'âge 1859 et 1881	
4 » » » 1860 » 1882	
5 » » » 1861 » 1880	
6 » » » 1862 » 1879	
7 » » » 1864 » 1878	
8 » » » 1863 » 1877	
10 » » » 1867 » 1876	
11 » » » 1868 » 1875	
12 » » » 1866 » 1874	
13 » » » 1865 » 1873	
14 » » » 1869 » 1872	
15 » » » 1870 » 1871	

Doivent se présenter à l'inspection :

Elite : Les sous-officiers et soldats de tous grades et de toutes armes, à l'exception des adjudants sous-officiers secrétaires d'état-major, de la poste et du télégraphe de campagne et les recrues instruites en 1903.

Landwehr : Les sous-officiers et soldats de tous grades et toutes armes, à l'exception de ceux qui prendront part, avec

Les peupliers à peine feuillés, sombres sentinelles muettes, reflétaient les dernières parcelles d'or du soleil couchant. La lune se levait à l'angle d'un toit, pour commencer sa course, et verser sa pâle lumière sur des montagnes aux arêtes sauvages. La maison du patron se trouvait au bout d'une rue; elle donnait sur une place couverte d'arbres et embellie par un étang artificiel. Dans le lointain, on apercevait les tours et les arceaux de l'église gothique.

Accoudé à sa fenêtre, Fritz pensait aux événements de la journée. Cela devait arriver ainsi. Quel fait étrange que ceux qui poursuivaient la vérité et la justice attirèrent sur leur tête les rigueurs de la destinée ! Son maître d'école ne lui avait-il pas recommandé d'aimer la patrie, d'aimer la liberté ? Le patron lui-même ne manquait jamais une occasion pour lui rappeler ces belles choses. Et maintenant ?... Maintenant il jetait à la rue celui qui s'efforçait de vivre selon les enseignements des maîtres de morale, celui qui avait choisi la liberté que l'on vante dans les journaux et dans les livres d'école. Ou bien, cette liberté serait-elle peut-être semblable à ces vendeurs et à ces changeurs, qui, dans le temple de Jérusalem, trônaient à des tables chargées d'or.

(A suivre.)

FEUILLETON DE LA SENTINELLE

L'éternel Compagnon

Nouvelle socialiste 9

par

ANNA THÉOBALD (1)

(Traduite de l'allemand par DE STAVISLA)

Dans toute cette solennité, ni pompe, ni parade. Mais un esprit nouveau, un esprit d'enthousiasme et de feu avait fait tressaillir tous ces hommes, en les emportant vers un monde meilleur. Tel un rayon de lumière descend dans la vallée, du haut des sommets allumés par le soleil levant. Alors il n'était pas permis à la classe ouvrière de s'instruire, de penser, de discuter, de poursuivre un but élevé. Bien rares ceux qui osaient se lancer dans le champ de l'idéal. L'instruction et les avantages qu'elle procure restaient l'apanage des privilégiés, des soi-disant hautes classes. On la leur ingurgitait dans des écoles inférieures, moyennes et supérieures, pour le grand tourment de ces fils de famille, qui aimaient mieux aller faire un tour de carrousel ou jeter aux ours et aux daims du pain et des friandises.

leur unité de troupes, à un cours de répétition en 1903.

Les hommes dont les effets ont été retirés en vertu de l'art. 155 de la loi sur l'organisation militaire, ou sont en dépôt à l'arsenal, devront se présenter en tenue civile, porteurs du livret de service.

Une nouveauté à ce sujet consiste à ce que les armes et les effets des hommes malades ne peuvent plus être présentés à l'inspection principale par une tierce personne, les hommes empêchés d'assister à la fête seront tenus d'aller à l'inspection complémentaire.

Assemblée des délégués. — Voir aux annonces l'ordre du jour de l'assemblée de dimanche prochain, à Chambrelieu.

En temps de crise la mère de famille ne peut pas faire de fortes provisions et généralement elle n'obtient en petites quantités que des produits inférieurs, il n'en est pas de même pour le thé Vigor qui est toujours excellent même en petits paquets. Pour la vente en gros A. Naine-Robert, Peseux-Neuchâtel.

Grand Conseil neuchâtelois

Le Grand Conseil est convoqué en session extraordinaire pour le mardi 30 juin 1903, à 2 heures après-midi.

Les électeurs du collège d'Auvernier sont convoqués pour les samedi et dimanche 27 et 28 juin courant pour nommer un député au Grand Conseil en remplacement du citoyen H.-A. Godet, décédé.

Chronique Neuchâteloise

Journée socialiste. — Dimanche 28 juin 1903, aux Gollières, près des Hauts-Geneveys.

PROGRAMME

- 10 h. matin. — *Ouverture de la fête.* Chœurs d'ensemble, l'Internationale et l'Avenir.
Discours d'ouverture.
11 h. *Course au sac* (apéritif). Prix : Souvenirs de la fête.
12 h. *Dîner pique-nique* sous les sapins (Soupe aux pois).
1 h. soir. — *Ouverture des jeux.* Roue aux millions, fléchettes, grand jeu de quilles aux pains de sucre, jeu du pot cassé, de la belle-mère. Pêche miraculeuse gratuite pour enfants.
2 h. *Concert.*
3 h. *Allocution.* — Lancement de mongolfières.
3 1/2 h. *Danse,* orchestre *Gaîté* de Neuchâtel.
6 h. Clôture de la fête.

La cantine fournira du vin rouge Neuchâtel (*Clos Jean-Louis*) à fr. 1,20 la bouteille ; du vin blanc Neuchâtel (*Clos Jean-Louis*) à fr. 0,80 la bouteille ; du vin rouge ordinaire à fr. 0,60 la bouteille ; de la bière en chopas, des limonades et sirops.

Il y aura aussi des sandwiches au jambon, des salamis et cervelas.

Travers. *Elections complémentaires au Conseil Général.* — C'était dimanche dernier que le scrutin s'ouvrait pour 6 sièges à repourvoir. Les radicaux proposaient 4 candidats. Nous avons décidé de revendiquer 3 sièges et au cas où une liste dissidente apparaîtrait, d'appuyer 3 radicaux progressistes.

La coterie réactionnaire élaborait en effet une liste compacte. De ce côté-là, la chauffe ne fut pas mince : On vit même 2 membres de la commission du feu faire une tournée dans les environs ayant comme prétexte : La visite des cheminées et comme but : La propagande électorale !

— Ce sont probablement leurs sentiments de délicatesse qui guident ces messieurs à choisir le moment des élections pour faire une tournée rétribuée par la commune, c.-à-d. par la totalité des électeurs ! Nous savons que ce sont là des choses qu'on devrait taire ! L'indiscrétion de *La Sentinelle* dépasse décidément toutes les bornes ! — Un journal sans honte qui a l'audace de dévoiler aux contribuables les petites malpropretés des dirigeants, voyons..., franchement, on devrait pouvoir l'abolir !

— Résultat du scrutin : Les 3 socialistes ainsi que les 3 radicaux ayant eu notre appui, passent haut la main. Ils obtiennent de 130 à 150 voix sur 240 votants. Quant à la liste des réactionnaires elle a été complètement battue faisant de 70 à 80 voix. Quelle veste mes amis !

Travers a pu s'endormir tranquillement sans que les coups de mortier projetés vissent troubler le charme monotone de la soirée. Nos bons adversaires ont relégué leur pétard, mais nous ignorons s'ils l'ont débouffé.

Travers. — A la suite d'une conférence donnée il y a quelques jours par le camarade Ch. Naine, un syndicat des ouvriers des mines d'asphalte s'est constitué ; beaucoup de zèle à la cause de la part de tous les membres (une septantaine nous dit-on). Espérons que ce feu ne s'éteindra plus, quoi qu'il arrive à ces camarades nous leur promettons l'appui et le concours de *La Sentinelle*.
Courage, braves mineurs, et En avant !
(Réd.)

Chroniques Jurassiennes

Porrentruy. — Au risque d'essuyer le reproche d'être constamment à cheval sur le dos de M. Ribeaud, rédacteur, ou plutôt du journal *Le Pays*, nous nous voyons, encore aujourd'hui, dans l'obligation de nous occuper de cette pieuse gazette.

L'autre jour en parcourant le vaste rapport annuel de la Fédération des typographes nous avons retrouvé la même mention que celle cueillie, il y a quelques années déjà, c'est celle-ci :

« Dans le Jura bernois, il n'y a que deux imprimeries qui soient à l'interdit, celle du *Pays*, à Porrentruy et l'imprimerie Zachmann, à Tramelan. »

Nos lecteurs se souviennent sans doute encore, qu'à plusieurs reprises, nous avons fait remarquer à la gazette de la Préfecture que si elle voulait prendre des airs *bon enfant* avec les ouvriers, elle devrait au moins avoir la pudeur de payer les typographes qui composent le *Pays* le minimum du salaire payé aux typographes de partout ailleurs.

Mais tel n'est pas le cas, les ouvriers du *Pays* sont payés 0,50 et 1 fr. par jour au-dessous du tarif minimum mis en vigueur dans chaque atelier. En outre, on travaille au *Pays*, 1 heure de plus par jour que dans n'importe quelle imprimerie.

Le *Pays* nous dira sans doute que son personnel est content, de cette manière de traiter, mais nous sommes persuadés que si les typos de M. Daucourt étaient salariés au taux de leurs confrères et affranchis de l'heure supplémentaire, qui n'existe plus que chez lui et chez Zachmann, ils n'en seraient pas moins satisfaits.

Que voulez-vous on aime moraliser ses voisins, mais soi-même jamais !

On est partisan des syndicats au *Pays*

mais on défend aux ouvriers typographes d'en faire partie.

On est d'accord d'admettre que les ouvriers soient rémunérés équitablement, mais on soustrait le 10 % et le 20 % au salaire des ouvriers du *Pays*.

On est adversaire, au *Pays*, des ateliers et usines mixtes où les deux sexes se coudoient, mais on ne voit pas de mauvais œil que pour l'impression et la composition du pieux journal, jouvenceaux et jouvenceuses en soient chargés.

On est partisan de la loi sur les fabriques, au *Pays*, mais pas pour sa gouverne, c'est pour la faire appliquer aux autres.

Nul n'ignore que *L'Ouvrier catholique* sort des mêmes presses que son grand frère le *Pays*, mais personne ne dit rien pas même nos jeunes ensoutanés, qui, à les entendre, sont tous feux et flammes pour les syndicats ouvriers ; le rédacteur responsable, M. Froidevaux, est loin de voir la chose d'un mauvais côté, il contribue au contraire efficacement au développement de l'officine sacrée.

On nous communique même que certains jeunes ouvriers ne se font pas de scrupules de voler la sacrée caisse du *Pays*. Nous ne voulons pas les encourager dans cette voie, mais il est probable que si ces ouvriers étaient payés raisonnablement, ils ne voleraient pas leurs patrons. Qui est fautif ?

L'article que *La Sentinelle* a publié dans son dernier numéro concernant les pharmacies coopératives me permet d'espérer que nous verrons bientôt à Porrentruy une pharmacie populaire, d'autant plus nécessaire qu'il est temps de tempérer l'ardeur que mettent nos apothicaires à majorer le prix des médicaments et de pouvoir compter sur des préparations pharmaceutiques organisées d'une manière convenable et avec les meilleures substances.

Aujourd'hui qu'une saine philosophie a réprouvé tous les effets dus à l'imagination et à la charlatanerie (comme ceux des anciens arcanes magiques, des amulettes, des talismans, des poudres de crapaud, de crâne humain, etc., on exige des produits médicaux pour tous les cas morbides qui se présentent et c'est dans la classe ouvrière qu'on utilise le plus de médicaments officinaux que les médecins prescrivent.

Chaque jour de nouvelles préparations ou formules sont investies de l'estime publique, tandis que des recettes surannées tombent en désuétude, ou ne montrent plus que leurs imperfections, mais ce qu'il faut absolument obtenir dans cette direction c'est une diminution du prix des médicaments et on ne l'obtiendra, à Porrentruy, que par l'organisation d'une pharmacie populaire.

Donc, à l'œuvre et sans hésitation, car une pharmacie de ce genre rendra d'immenses services non seulement à la classe ouvrière de Porrentruy, mais encore à toute la population du district.

Qu'en s'lo dieuche.

DERNIÈRE HEURE

Nous recevons, au moment de mettre sous presse, une protestation du bureau du contrôle contre maintes allégations prononcées par M. l'avocat Lehmann au cours de sa plaidoirie dans l'affaire Beck. Nous publierons cette pièce dans le prochain numéro de *La Sentinelle*.

L'Administration.

BIBLIOGRAPHIE

Sillon Romand, journal agricole illustré paraissant deux fois par mois avec deux suppléments mensuels. — 2 fr. 70 par an. — Administration : Estavayer-le-Lac.

SOMMAIRE DU N° DU 1^{er} JUIN 1903 :

Texte : De la destruction des mauvaises herbes. — Binage des pommes de terre. — Engrais : Le tabac et la potasse. — De la bonne tenue des fumiers. — Elevage : La tomme de l'estomac des veaux et la diarrhée. — Pour empêcher les chiens d'avoir des puces. — Aviculture : Règles à suivre pour les couvées. — Bains de sable et de poussière pour la volaille. — Oiseaux nuisibles : La pie. — Pisciculture : Reproduction des poissons. — Horticulture : Courtilières. — Destruction des chardons par le sel. — Plantes alimentaires : Revue des nouveautés pour 1903. — Médecine vétérinaire : Indigestion du bœuf. — Variétés : Singulier cas de fièvre aphteuse. — Le crapaud. — L'avoine.

Imp. Faust ZUCKINELLI, Locle.

SOCIÉTÉ D'ÉDITION & DE PROPAGANDE SOCIALISTE
V. VALLOTON, administrateur.

Pour 2 fr. 60

on s'abonne à **LA SENTINELLE** dès maintenant à fin d'année par simple carte postale adressée à P. Nicol fils, Porrentruy, ou Administration de **LA SENTINELLE**, Chaux-de-Fonds.

Adresses utiles

S. BRUNSCHWYLER, Serre, 40
Installation d'eau et Gaz. Toujours un grand choix de Lustres, Potagers et Réchauds en magasin.
Devis gratuits sur demande.

CERCLE OUVRIER Serre, 35 a
Ancienne Synagogue. Consommations de premier choix. Excellents vins. Bière de la Brasserie Ulrich. Téléphone.

JEAN WEBER Rue Fritz Courvol-
sier, 4, La Chaux-de-Fonds. — Denrées coloniales, Vins et Liqueurs, Farines, Sons et Avoines, gros et détail.

WILLE-NOTZ Denrées coloniales. Vins et Spiritueux. Farines, Avoines, Merceries, Laines et Cotons.

AMEUBLEMENT & TAPISSERIE
Ch. Frey, Industrie, 2. Choix immense de meubles garantis. Spécialité de lits complets de toute confiance.

MAGASIN DU PRINTEMPS
J. Matle. Atelier spécial pour vêtements sur mesure. Vêtements pour hommes, jeunes gens, enfants. Rue Léopold-Robert, 40, CHAUX-DE-FONDS

AU GAGNE-PETIT Lainages Soieries
E. Meyer & Cie., Rue du Stand, 6. Corssets français, prix de fabrique. — Blancs.

JULES VERTHIER, Rue Neuve, 10
Grand choix de Chapellerie en tous genres. — Toujours grand assortiment de Cravates.

BRASSERIE DE LA COMÈTE
Ulrich Frères. — Bière, façon Munich et Pilsen, en fûts et en bouteilles.

PHARMACIE CENTRALE Charles Bégulin,
Rue Léopold-Robert, 16, La Chaux-de-Fonds. Préparation des ordonnances médicales. — Spécialités. — Eaux minérales. — Articles de pansements.

MOKA DES FAMILLES Demandez à vos épiciers la Chicorée **Moka des familles**, la seule garantie pure racine de chicorée. E. Nicolet & Cie., Fabricants, Genève.

LIQUIDATION de tous les meubles et fournitures de l'ameublement
E. Hartmann, Balance, 14.

GRAND BAZAR Spécialité d'articles mortuaires en tous genres
Spécialité d'articles mortuaires en L. genre. **DU PANIER-FLEURI**

AU LION

G. Stüssel

Immense choix de

CHAUSSURES

Qualité & Prix
avantagusement connus

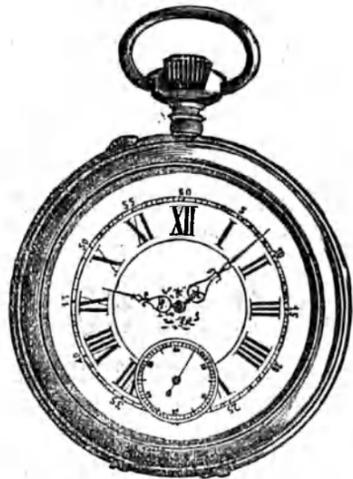
Place Neuve

N° 10

Maison

Gd. Confiserie Douillot

SAGNE-JUILLARD
HORLOGER-BIJOUTIER
38, Rue Léopold-Robert 38
Téléphone : Maison de confiance fondée en 1889 Téléphone



BIJOUTERIE
ALLIANCES 18 K^{TS}
MONTRES
RÉGULATEURS
COUCOUS
PENDULES
RÉVEILS
RÉPARATIONS GARANTIE ABSOLUE

Lessive Schuler
à base
d'ammoniaque et
de térébenthine.

est d'une qualité vraiment étonnante!
donne au linge la plus éclatante blancheur
ménage le linge
donne au linge un suave parfum.

LA SENTINELLE

est en vente au numéro le Mercredi et le Samedi

5 CENTIMES

- A COLOMBIER, chez M. Barbezat, Coiffeur.
- A NOIRAIGUE, chez M. Bobillier, Coiffeur.
- A COUVET, chez M. Borel, Négociant.
- A NEUCHÂTEL, Bibliothèque de la Gare.
Kiosque de l'Hôtel-de-Ville.
chez Mme veuve Guyot, Libraire.
chez M. Day, Coiffeur.
- A FLEURIER, chez Mme veuve Roy-Lequin, Négociante.
- A CORCELLES, chez M. Weber, Coiffeur.
- A SAINT-IMIER, au Kiosque jurassien.
- A PORRENTROY, au Kiosque de la Gare.
- A MOUTIER, au Kiosque de M. Glasson.
- A TRAVERS, chez M. Nydegger, Coiffeur.
- A TAVANNES, chez M. Battaglia, Coiffeur.
- A YVERDON, Bibliothèque de la Gare.

CHAUX-DE-FONDS

- Bibliothèque de la Gare.
- Kiosque de la rue Léopold-Robert.
- Kiosque de la Place de l'Hôtel-de-Ville.
- Chez Mme Thiébaud-Zbinden, Magasin de tabac,
Balance 16.

Mme C. FISCHER, à Zurich, rue du Théâtre 20, envoie franco et sous pli, contre 30 cent. en timbres, sa brochure, traitant de la

CHUTE DES CHEVEUX
et du grisonnement prématuré, de leurs causes en général et des moyens d'y remédier.

CHAPELLERIE EDELWEIS
M^{ME} DUBOIS
81, Rue de la Serre, 81.

Chapeaux pour { MESSIEURS
CADETS
ENFANTS

depuis 95 ct.

Beau et grand choix de
CRAVATTES, CASQUETTES
Se recommande.

Vous qui souffrez
de **HERNIES**, soulagés-vous, guérissez-vous sans opération par la merveilleuse méthode de **A. de Thomis**, herniaire-spécialiste, à Liesle près Besançon (Doubs), qui est connu depuis plus de 20 ans en Suisse pour ses nombreuses guérisons, et visite ses clients chaque mois.

N'achetez donc plus de bandages et ne vous faites pas opérer sans avoir vu M. A. de Thomis, praticien sérieux et compétent, qui sera visible de 8 h. du matin à 5 h. du soir.

A **Morteau**, hôtel du Commerce, **Mercredi 24 juin 1903.**
A **Pontarlier**, hôtel de la Poste, **Judi 25 juin 1903.**
M. A. de THOMIS revient chaque mois mêmes époques, depuis plus de 20 ans, visiter ses clients et reçoit à Liesle, les dimanches de 9 h. du matin à 3 h. du soir. — Liesle, ligne de Besançon à Mouchard.

AUX MALADES PAUVRES
remise gratuite de remèdes homéopathiques les lundi et vendredi de 1 à 2 h. Grenier, 6.

A LOUER
pour le 30 avril 1904.
Jolis appartements de 3 et 4 pièces, corridor, chambre de bains, bien exposés au soleil, cour, jardin d'agrément. Eau, gaz et buanderie. Prix modérés. — S'adresser rue du la Serre, 93 bis, au bureau F. Flückiger.

A VENDRE
pour cause de décès
2 beaux et bons potagers et une machine à coudre, prix raisonnable.
S'adresser chez M. FRITZ MEYER, propriétaire, Numa Droz, 6a.

A VENDRE
portes en fer à 2 battants 1.20/2.00.
Offres à adresser à la Direction des Travaux publics.

Pour trouver rapidement une place en Suisse ou à l'Étranger,
Pour vendre commerces, industries, propriétés, immeubles, etc.
Pour trouver associés ou commanditaires. Joindre timbre pour réponse.
Adressez-vous à l'Union des Bureaux de Publicité.
Numa-Droz, 115, CHAUX-DE-FONDS

Demandez dans les Epicerie fines, Magasins de Comestibles, Pharmacies, Confiseries, Boulangeries, Commerces de Thés, etc., les

THES CEYLINDO
MÉDAILLE D'OR
Vente en gros: CHARLES BELJEAN, Chanx-de-Fonds
Téléphone

INFLAMMATION DE L'ARTICULATION DU GENOU
Je viens vous remercier des bons soins que vous avez donné à mon fils par correspondance et grâce auxquels son genou est actuellement tout-à-fait guéri de son inflammation. Le petit a pu retourner à l'école, il saute et court comme les autres enfants, sans qu'il se plaigne de souffrance ou de fatigue. Le genou qui a été malade n'en porte plus aucune trace et ne se distingue pas de l'autre par un signe quelconque. Ballstadt, poste Lehrberg, le 3 mai 1901, Michel Böhmliänder. Signature ci-haut légalisée par Engelhardt, syndic de Brünst, le 3 mai 1901. Adresse: Polyclinique privée Glaris, Kirchstrasse, 405, Glaris.

FAITES VOS ACHATS
A la Ville de Mulhouse, Léopold Robert, 47, La Chaux-de-Fonds, on ne vous offre que des marchandises de 1^{re} qualité, telles que:
Toile fil blanchie sur pré,
Toile mi-fil blanchie sur pré,
Toile coton blanchie sur pré.
Damas, Bazin, Indienne, Piqué, Limoges, Serviettes, Nappage, Essuie-mains, Broderies, Tapis de table, Couvertures, Rideaux, Descentes de lit, Plumes et Duvets, Toiles cirées, Lingerie, Mouchoirs, etc.

Grande réduction sur tous les Jupons, vu la saison avancée.

II 1495 C 1732

Ivrognerie guérison
Je puis venir vous annoncer, à ma très grande satisfaction, que par votre traitement par correspondance, aussi inoffensif qu'efficace, j'ai été complètement guéri de ma passion pour les boissons alcooliques. Depuis que j'ai tout-à-fait perdu le goût de boire, ma santé s'est notablement améliorée et j'ai pris bonne mine. La reconnaissance que j'éprouve pour vous, m'engage à publier le présent certificat et à donner des détails sur ma guérison à toutes les personnes, qui m'en parlent. Le succès de la cure, que je viens de faire, se proposera rapidement et fera du bruit, car j'étais connu pour être un buveur effréné. Toutes les personnes qui me connaissent et il y en a beaucoup, seront étonnées de ma guérison et je ne manquerai pas de recommander votre procédé partout où j'irai d'autant plus qu'il peut être appliqué même à l'insu du malade. Sihlhallenstrasse 40, Zurich III, le 28 décembre 1897. Albert Werndli. — La signature de Albert Werndli a été légalisée par le syndic, Wolfensberger, substitut de préfet. — Adresse: Polyclinique privée Glaris, Kirchstrasse 405, Glaris.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS
du Parti Socialiste neuchâtelois
et du COMITÉ CENTRAL
dimanche 21 juin à 2 h.
A CHAMBRELIEN (Buffet de la Gare)

ORDRE DU JOUR

- A. Procès verbal.
- B. Référendum éventuel contre la loi d'impôt.
- C. Mesures à prendre pour le rejet du nouvel article 23 de la constitution.
- D. Organisation de la propagande pour la formation de nouvelles sections.
- E. Nomination du comité.
- F. Divers.